

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2019

À cette séance ordinaire tenue le 9 septembre 2019 sont présents, Madame la conseillère Danielle D. DuSablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, André Filteau, Louis-Philippe Douville, Denis Naud et Raymond Beaudoin tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00.

2019-09-09-190

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2019-09-09-191

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2019

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal mentionné en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2019 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions. Aucune question n'est soumise au conseil.

2019-09-09-192

RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 9 septembre 2019 au montant de 236 187.78\$ et autorise le paiement des factures.

LISTE DES COMPTES D'AOÛT 2019

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	5 533.95 \$
2	Telus	1 259.64 \$
3	Telus Mobilité	58.01 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw direct, coupole quilles, Loisirs	49.43 \$
6	Xplornet, Aq.PM.: 57.48\$ Aq.SC: 57.48\$	114.96 \$
7	Visa Desjardins: Mun.: 4.00\$, Loisirs: 86.73\$	90.73 \$
8	Salaires nets des Élus, août	2 555.19 \$
9	Salaires nets des Employés, août	26 916.55 \$
10	Salaires nets des Pompiers, août, gardes, entretiens, 6 sorties (2 mâchoires, 2 entraides, 1 alarme, 1 intervention incendie) pratiques, travail administratif: Patrick Auger :12 h.	4 564.27 \$
11	Ministre du Revenu du Québec, remise août	12 113.27 \$
12	Receveur Général du Canada, remise août	4 791.31 \$
13	REER, cotisations août	2 628.12 \$
14	Financière Manuvie, ass. collective, août	2 830.41 \$
15	Canadien National, juillet	496.00 \$
16	Équipements Paquet, location toilette parc Godin 25-06 au 20-08, (2 mois) Embellissement	390.92 \$
17	Postes Canada, timbres: 1284.78\$, Éclaireur sept.: 122.57\$	1 407.35 \$
18	Eurofins Environnex, analyses d'eau juillet: 286.81\$, Août: 453.47\$	740.28 \$
19	Perroquet Pirate, activité camp de jour, Loisirs	525.00 \$
20	Marché Richelieu, Mun.: 17.97\$, Loisirs: 145.80\$	163.77 \$

21	Garage Conrad Audet, essence Mun.: 719.11\$, incendie: 192.43\$	911.54 \$
22	Champagne & Matte, a.-g. Certificat d'implantation rue des Moissons	574.88 \$
23	PJ Service Mécanique, Essence: Mun.: 294.63\$	294.63 \$
24	Construction Pavage Portneuf, asphalte pour Rapide Sud: 318.43\$ et Ile Grandbois: 1746.95\$	2 065.38 \$
25	Véolia, câble de capteur et remplacement PH électrode, Aq.SC	863.76 \$
26	Coop Novago, Mun.: 3585.03\$, Loisirs: 22.72\$, Incendie: 491.81\$, Embellissement: 33.84\$	4 133.40 \$
27	Mini-Mix St-Basile, Muret rue Lacoursière	551.88 \$
28	Meubles Paré Inc., frigidaire cuisine centre paroissial, Loisirs	891.06 \$
29	OMHGP, quote-part Maison des Pionniers et PSL privé au 31-12-2018	1 476.49 \$
30	Giroux-Lessard Ltée, 2ième décompte progressif rues Mgr Douville et Lacoursière	85 022.14 \$
31	Lecomte Pouliot Inc. compteurs d'eau Aq.SC: 25799.65\$, Aq.PM: 8374.26\$, achat fusil de lecture: Aq.SC: 483.93\$, Aq.PM: 309.40\$	34 967.24 \$
32	Bélanger, Sauvé, avocats consultations générales	1 417.07 \$
33	Ville Donnacona, facturation juillet	60.00 \$
34	Entreprises A. Massicotte, réparations lumières de rues	726.85 \$
35	Manon Delorme, remb. act. ext. Hockey Zachary, Loisirs	95.00 \$
36	Dominique Hardy, remb. act. ext. Hockey Henri, Loisirs	95.00 \$
37	Mélanie Germain, remb. act. ext. Hockey Olivier, Loisirs	95.00 \$
38	RRGMRP, vidanges fosses septique, coût supplémentaire 2ième visite	324.52 \$
39	MRC Portneuf, honoraires professionnels urbanisme	819.30 \$
40	Imprimerie Germain, impression Éclaireur septembre	991.54 \$
41	SNC Lavalin, Hon. Profess. Surveillance, travaux Mgr Douville rue Lacoursière, résol: 2019-04-08-074	4 259.26 \$
42	Richard Équipement, fournitures de bureau: 170.12\$, cartouche d'encre biblio: 83.92\$	254.04 \$
43	Publicité ID Concept, 150 sacs réutilisables, fête des bénévoles	574.32 \$
44	Technipc, imprimante bibliothèque et 2 cartouches d'encre biblio.	158.63 \$
45	Mun. St-Léonard de Portneuf, sortie camp de jour, Loisirs	41.00 \$
46	Transport Jacques-Cartier, autobus sortie Lac Simon, camp de jour, Loisirs	396.66 \$
47	9080-8304 Québec Inc. Autobus sortie stade Saputo Montréal, Loisirs	885.31 \$
48	Morgan Communications Inc. guide des loisirs 2019-2020, Loisirs	920.38 \$
49	Stantec, ajout d'un groupe électrogène centre paroissial, sécurité civile municipalité	598.22 \$
50	Réal Huot, matériel aqueduc	1 808.71 \$
51	Signoplus, panneaux de signalisation	134.06 \$

52	Lavoie Électrik, remplacement d'un lampadaire décoratif	188.80 \$
53	Magnor, 2 capteurs UV, usine Aq.PM	820.90 \$
54	Groupeement Forestier de Portneuf, plan d'aménagement forestier AQSC	2 299.50 \$
55	134619 Canada Inc. (Albert Tessier), travaux 23-07 au 12-08-19	12 054.00 \$
56	Aréo-Feu, Tests sur les pompes et réparations, incendie	1 040.41 \$
57	Municipalité St-Alban, entraide incendie 7 juin, 680 Notre-Dame	466.00 \$
58	Ville de Portneuf, formations 2 pompiers: Alexandre Paquin: 1490.36\$, Jean-François Chénard: 2980.73\$, incendie	4 471.09 \$
59	Ministre des Finances, inscription Patrick Auger, colloque sur la sécurité civile du 30-09 au 02-10-19, incendie	380.00 \$
60	Shred-It, destruction de documents	201.79 \$
61	Kalitec signalisation, ensemble silhouette: merci de rouler moins vite	536.93 \$
	TOTAL DU MOIS:	236 187.78 \$
	Municipalité:	218 979.05 \$
	Loisirs:	4 722.00 \$
	Incendie:	12 061.97 \$
	Embellissement	424.76 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce neuvième jour du mois de septembre 2019.

René Savard,
Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DES RESPONSABLES

Monsieur Raymond Beaudoin nous informe qu'un rallye familial aura lieu le 13 octobre prochain.

Monsieur Denis Naud n'a rien à signaler.

Monsieur Louis-Philippe Douville nous informe qu'une nouvelle signalisation est en place à l'école afin d'inciter les usagers de la route à ralentir dans ce secteur.

Madame Danielle D. DuSablou nous informe des résultats financiers du mois d'août de l'OMHGP et du fait qu'il reste un (1) logement à louer. Par la suite, elle nous informe de la tenue de la « Route Arts et Saveurs de Portneuf » les 14 et 15 septembre prochain. Elle termine en soulignant la très grande qualité du concert donné à l'église le 7 septembre dernier.

Monsieur André Filteau nous informe de la récente tenue de l'assemblée générale annuelle de la SHGSC. Par la suite, il nous indique que les travaux de la Table de concertation des Aînés reprendront sous peu. Il termine en nous informant qu'il y aura prochainement une activité porte ouverte au Salon G.-Robert Tessier.

Monsieur Michel Trottier nous informe que le SSI a effectué six (6) sorties au cours du dernier mois. Par la suite, il nous entretient du succès de la collecte de fonds au profit de la dystrophie musculaire et tient à souligner la participation des autres services incendies à cet événement. Il termine en demandant aux travaux publics de continuer à réparer les trous dans les chemins municipaux.

Monsieur Dominic Tessier Perry nous informe de l'opération radar tenue récemment par la Sûreté du Québec dans le village. Par la suite, il nous dresse un état de la situation en regard du dossier de la SAAQ. Il termine en indiquant que le conseil amorcera sous peu la préparation du prochain budget municipal.

2019-09-09-193

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est remis à chacun des membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

2019-09-09-194

AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES PUBLIC / CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS EN REGARD DE LA RECONSTRUCTION DU BARRAGE (PRISE D'EAU) DE L'AQUEDUC DE SAINT-CASIMIR

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres public relatif à la conception des plans et devis en regard de la reconstruction du barrage (prise d'eau) de l'aqueduc de Saint-Casimir;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau

APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à procéder à un appel d'offres public en regard de ce projet.

ADOPTÉE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RELATIF AU RÈGLEMENT NUMÉRO 183-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 139-2015 ET VISANT À ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE PORTNEUF

Monsieur le maire commente et explique le contenu du présent projet de règlement soumis à la consultation. Par la suite, il invite les personnes de l'assistance intéressées par le projet à apporter leurs observations et commentaires sur le dossier.

2019-09-09-195

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 183-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 139-2015 ET VISANT À ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE PORTNEUF

Monsieur le maire, Dominic Tessier Perry, procède à la présentation du règlement et répond aux questions sur le sujet.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le second projet de Règlement numéro 183-2019 modifiant le règlement de zonage numéro 139-2015 et visant à assurer la concordance avec le règlement numéro 389 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf soit adopté.

Ce règlement est reproduit tout au long dans le livre des règlements de la municipalité.

ADOPTÉE

2019-09-09-196

TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2014-2018

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui

a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère André Filteau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE

2019-09-09-197

MANDAT À L'AUDITEUR / MISSIONS D'AUDIT ET DE CERTIFICATION TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la reddition de comptes finale en regard de la TECQ 2014-2018, la municipalité a l'obligation de mandater un auditeur pour réaliser les missions d'audit et de certification;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton afin de réaliser les missions d'audit et de certification en regard de la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

2019-09-09-198

**ANNULATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-07-08-148
RELATIF AU PROJET DE MODERNISATION DES INTÉRIEURS
DE LOGEMENTS POUR L'OMH DE SAINT-CASIMIR**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Casimir a adopté la résolution 2019-07-08-148 afin de financer des travaux de rénovations à l'OMH de Saint-Casimir;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Casimir a pris connaissance entre-temps des derniers résultats financiers de l'OMHGP et de la contribution non budgétée demandée à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Casimir se dit très inquiète de cette situation;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ANNULER la résolution 2019-07-08-148 relative à un projet de modernisation des intérieurs de logements pour l'OMH de Saint-Casimir.

ADOPTÉE

2019-09-09-199

**VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CASIMIR AU DÉFICIT 2018 DE L'OMHGP**

CONSIDÉRANT la situation qui entoure le déficit d'opération 2018 de l'OMHGP et de la contribution de 15 789.30\$ demandée à la Municipalité de Saint-Casimir;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite néanmoins démontrer sa bonne volonté en regard de ce dossier en versant la somme budgétée en regard de ce déficit;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE VERSER la somme de 7 600\$ à l'OMHGP en guise de contribution au déficit d'opération 2018 de cet organisme;

DE RÉITÉRER la demande effectuée par courriel le 15 août dernier à la directrice générale de l'OMHGP afin d'obtenir des réponses aux questions

soulevées en regard du déficit d'opération 2018 attribuable au point de service de Saint-Casimir;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02-52000-970 « Office municipal d'habitation ».

ADOPTÉE

2019-09-09-200

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ALIMENTATION EN EAU DU RANG SAINT-DAVID DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-THURIBE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Thuribe a demandé à la Municipalité de Saint-Casimir d'approvisionner en eau potable les usagers du rang Saint-David;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Casimir est favorable à cette requête;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de signer une entente afin de déterminer les différents paramètres entourant cet approvisionnement en eau potable;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal de Saint-Casimir autorise le maire, M. Dominic Tessier Perry ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard à signer la version du 12 août 2019 de l'*Entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau du rang Saint-David dans la Municipalité de Saint-Thuribe*.

ADOPTÉE

2019-09-09-201

LIBÉRATION DE LA RETENUE À NORDMEC CONSTRUCTION INC. / TRAVAUX DÉSINFECTION USINE AQSC

CONSIDÉRANT QUE les travaux à l'usine d'eau potable située à Saint-Thuribe sont terminés;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Nordmec Construction doit fournir un bon d'entretien à la réception finale des ouvrages;

CONSIDÉRANT QUE la firme d'ingénieurs Stantec ne s'oppose pas à la libération de la retenue;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE LIBÉRER la retenue en regard des travaux correctifs pour la désinfection de l'eau à l'usine située à Saint-Thuribe et d'autoriser le paiement de la somme de 21 169.29\$ (taxes incluses) à la firme Nordmec Construction inc.

D'IMPUTER cette dépense à la TECQ 2014-2018 et au fonds général de la municipalité.

ADOPTÉE

2019-09-09-202

DEMANDE À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE STATIONNEMENT EN BORDURE DE LA PLACE DE L'ÉGLISE DEVANT LE BUREAU DE POSTE

CONSIDÉRANT QUE la caserne de pompiers est située près du bureau de poste et que les véhicules incendie doivent emprunter la Place de l'église pour avoir accès aux diverses routes municipales;

CONSIDÉRANT QUE la Place de l'église devant le bureau de poste est exiguë malgré le fait que le côté nord soit interdit de stationnement;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DEMANDER à la Société canadienne des postes d'aménager un espace de stationnement en bordure de la Place de l'église devant le bureau de poste.

ADOPTÉE

2019-09-09-203

AUTORISATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de procéder à la mise à jour du signataire dans le cadre de ce programme;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Casimir les documents dans le cadre de la mise en valeur des forêts privées telle qu'elle est définie dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1). (2010, c. 3, a. 371) et dans les règlements afférents, ainsi que dans toute autre loi ou règlement qui y fait référence.

ADOPTÉE

DIVERS

Aucun sujet n'est traité à ce point.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2019-09-09-204

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 20h35.

René Savard,
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Dominic Perry Tessier
Maire